



EAD

**ENSEIGNEMENT
À DISTANCE
ET EN PRÉSENTIEL
2024**



EAD, Auxilia, une nouvelle chance, 7 rue des Haras – 92000 Nanterre



www.asso-auxilia.fr



01 80 42 02 77



contact.ead@asso-auxilia.fr

SOMMAIRE

L'année en bref	39
Nos actions pour "faire de la prison un temps utile"	41
Les bénévoles témoignent	42
Zoom sur les apprenantes détenues	43
Résultats de notre enquête auprès des apprenantes	43
Témoignage d'une bénévole dans un quartier femmes	43
Un programme post-détention auprès de 12 jeunes	44
Des expérimentations pédagogiques	45
Les groupes « horticulture espaces verts » et « électricité / remise à niveau »	45
La micro-entreprise ou comment Entreprendre dans la culture des escargots	46
Nos équipes, notre organisation, une mobilisation inédite	47
Notre présence en détention	49
Des bénévoles engagés au côté des apprenants	50
L'animation du réseau des bénévoles : des temps forts et des ressources	51
Communication et plaidoyer	53
Nos partenaires et réseaux	57
La construction de nouvelles orientations stratégiques	58
Origine et emplois des ressources	58

EDITO DU PRÉSIDENT

Mettre en cohérence buts et moyens pour pérenniser nos actions

Dans la continuité de l'année précédente, 2024 a encore été, pour Auxilia EAD, une année de forte activité : nous avons enregistré une hausse de 16 % du nombre d'apprenants accompagnés. Ce sont ainsi quelque 2500 personnes, détenues pour l'immense majorité, qui ont bénéficié de l'engagement de nos plus de 700 bénévoles appuyés par (seulement) 5 salariées.

Côté bénévoles également, le dynamisme est là. Certains passent très légitimement la main, bien souvent à l'issue d'un engagement de 15 à 20 ans, parfois plus du double encore ! D'autres nous rejoignent : plus de 160 sont venus nous renforcer durant l'année. Ce qui a permis notamment d'accroître notre présence physique dans les établissements pénitentiaires. Avec plus de cent correspondants de prison, Auxilia est désormais représentée dans la moitié des 189 en activité.

On peut tirer satisfaction de ces chiffres et y lire une véritable reconnaissance de l'action menée depuis des dizaines d'années par Auxilia EAD. Pour autant, nous ne pouvons occulter qu'ils sont pour partie le fruit de l'impuissance notoire de l'Administration pénitentiaire et, plus globalement, de la politique pénale française, qui conduisent à une inflation carcérale et à une surpopulation qui croît de façon continue depuis l'été 2020. Face à l'incapacité des établissements à proposer suffisamment d'activités, à commencer par les activités éducatives ou de formation, Auxilia est une opportunité de plus en plus sollicitée par les personnes détenues. Et les dernières décisions politiques, en premier lieu l'arrêt des « activités ludiques », ne pourront qu'amplifier le mouvement.

Jusqu'à l'embolie pour l'EAD ? Hélas, on ne peut écarter le risque d'un revers de main. Nos capacités opérationnelles ont ainsi atteint leurs limites. Sans moyens supplémentaires, c'est la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires dans leurs efforts éducatifs comme celui des bénévoles dans leur fort engagement, qui est menacée.

Il nous faut donc optimiser nos actions pour tirer le meilleur parti – au profit de nos bénéficiaires – de toute l'énergie que bénévoles comme salariées investissent dans leur activité. Ce contexte justifie la réflexion stratégique initiée à l'automne dernier. Il s'agit de mettre en cohérence nos buts et nos moyens pour les prochaines années, alors qu'approche le cap des 100 ans d'activité d'Auxilia.

C'est parce qu'elle a veillé à ne jamais être immobile que notre association est là aujourd'hui, bien vivante, bien active. C'est notre responsabilité de poursuivre dans ce même état d'esprit, gage de pérennité.

Alain Petiot

Président d'Auxilia, une nouvelle chance

L'ANNÉE EN BREF

Une croissance inédite du nombre d'apprenants

+16%



d'apprenants pris en charge soit 2500 apprenants qui ont bénéficié d'un soutien scolaire par correspondance...
... mais une surpopulation carcérale qui dégrade fortement les conditions de vie et d'apprentissages de nos apprenants marqués, pour bon nombre, par d'importantes vulnérabilités sociales et économiques.

38% des apprenants en maison d'arrêt (vs 31% en 2023)

27% ont moins de 30 ans

16% sont des apprenantes

15 mois, la durée moyenne du soutien scolaire par correspondance

40 disciplines et niveaux différents pour proposer des parcours individualisés

140 centres scolaires partenaires

160 nouveaux bénévoles ont rejoint l'association en 2024, bienvenue !

1500 heures consacrées à leur accueil, formation et intégration

107

bénévoles correspondants de prison Auxilia (CP) présents dans 86 établissements pénitentiaires pour une présence renforcée d'Auxilia en détention.

64000

heures de bénévolat réalisées par 740 formateurs et correspondants de prison !

Ce temps passé est valorisé à hauteur de 2,5 M€ d'actions au profit de l'insertion future des personnes détenues



Des temps forts pour se retrouver autour des enjeux d'insertion des personnes détenues.

Un programme expérimental d'accompagnement de nos apprenants après leur détention au centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine.

5 salariées, 2 mécènes de compétences et **une équipe de 20 bénévoles** surmotivés à Nanterre.

Un fonds de dotation familial et partenaire fidèle depuis **3 ans**.

De nouveaux partenaires et mécènes, plus de 100 entreprises donatrices du solde de leur taxe d'apprentissage...

... mais un modèle de financement qui reste fragile malgré la solidarité et le soutien de l'association.

Un nouveau chantier stratégique porté par le Conseil d'Administration et la Direction d'Auxilia pour construire l'avenir de l'EAD.

*“Vous êtes la voile à mon bateau,
merci à vous”*

NOS ACTIONS POUR "FAIRE DE LA PRISON UN TEMPS UTILE"

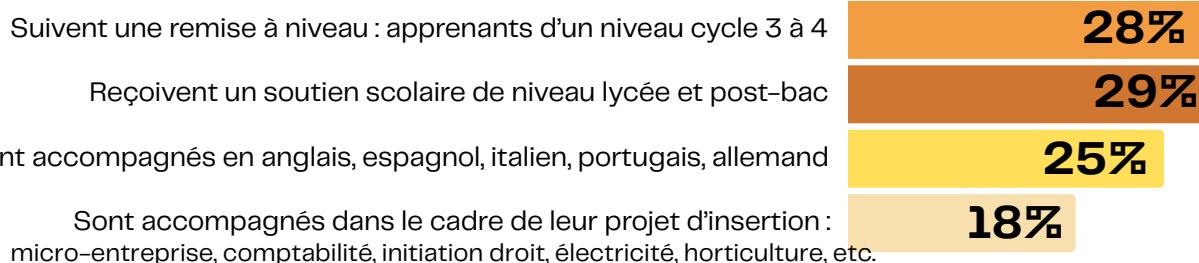
En 2024, 90 000 personnes sont sorties de prison.

Hélas, 2/3 d'entre elles y retourneront dans les 5 ans, faute d'accompagnement. Auxilia considère que la prévention de la récidive est l'affaire de tous et que l'insertion future doit se bâtir dès les premiers jours d'incarcération.

Plus de 75% des personnes détenues n'ont pas obtenu de diplôme au moins de niveau 3.

(source : Direction de l'Administration Pénitentiaire, Bilan annuel 2023-24 de l'enseignement en milieu pénitentiaire)

Nos apprenants sont engagés dans les parcours suivants :



En moyenne, les **apprenants** sont **accompagnés** pendant **15 mois** par un formateur bénévole. Données à comparer à la durée moyenne d'incarcération en France qui se situait entre 10 et 11 mois en 2022.

Nous collaborons avec les centres scolaires des établissements pénitentiaires pour :

- compléter un parcours pédagogique suivi au sein du centre scolaire
- accompagner la préparation à un examen (CFG, DNB, CAP, BAC, DAEU...)
- proposer un soutien scolaire dans une matière
- répondre à une demande d'enrichissement de culture générale

Face aux contraintes de la vie carcérale, un défi permanent

En 2024, **40%** des cours ont duré entre **1 et 6 mois**. Une partie de cette faible durée trouve son explication dans une situation carcérale catastrophique : les conditions de vie en détention (ex. matelas au sol, surpopulation dans les maisons d'arrêt) ne sont pas propices à l'engagement des apprenants sur la durée et le découragement est prégnant malgré le soutien des bénévoles.

“

Témoignage de Rémi, bénévole correspondant de prison

”

Bénévole depuis 2017 au Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (CPFM), j'assure le rôle de Correspondant de Prison dans une équipe qui compte aujourd'hui huit membres. Le CPMF est le plus grand lieu de détention d'Europe avec plus de 4 400 personnes incarcérées. Le taux de surpopulation atteint des sommets, ce qui bien sûr impacte directement la vie sociale au sein de la détention. C'est donc une énorme machine qui a bien du mal à personnaliser le suivi des personnes détenues. Au sein de cette machine, se trouvent des lieux de « paix » appelés SPMR (Service Médico-Psychologique Régional). Ce sont des unités psychiatriques dans lesquelles sont accueillies les personnes fragiles et/ou vulnérables.

C'est au sein du SPMR de la MAF (Maison d'Arrêt des Femmes) du CPMF que j'ai rencontré M. en 2020 pour la première fois dans le cadre de son inscription à Auxilia. Ce jour-là, j'ai eu en face de moi une femme broyée par la vie. Exploitée par sa famille depuis son adolescence, devenue maman très jeune, elle est condamnée à une lourde peine. Lorsque je la rencontre, elle a déjà effectué 6 ans de détention. La relation de confiance s'établit très vite, c'est une bosseuse. Inscrite à l'université, elle valide une première année de Licence. En 2022, sa peine devient aménageable. Je l'accompagne dans ses démarches auprès d'une association de réinsertion, premier entretien, mise en place du dossier, emménagement dans son appartement d'où elle ne peut sortir que le matin et n'y recevoir personne. En 2024, M. est libérée et retrouve une totale liberté. Durant tout ce temps, nos échanges d'abord épistolaires, puis par mail ont été nourris et m'ont permis de suivre son évolution dans cette liberté retrouvée.

ZOOM SUR LES APPRENANTES DÉTENUES

Depuis de nombreuses années, **les femmes détenues** sont sur-représentées parmi nos apprenants : elles représentent **17%** de nos effectifs alors qu'elles ne sont que **3%** des personnes détenues.

Souvent isolées, elles sont considérées comme "**oubliées parmi les oubliés**" en détention, c'est une réalité : les femmes détenues reçoivent moins de visites que les hommes. Ainsi, elles se tournent volontiers vers les **cours par correspondance** qui, au-delà des **apprentissages** et de l'**ouverture culturelle**, leur permet de **maintenir un contact** avec autrui.

Résultats de notre enquête auprès des apprenantes

43% des apprenantes préparent un diplôme

95% des apprenantes sont satisfaites de l'accompagnement d'Auxilia

51% des apprenantes suivent des cours de renforcement en français et mathématiques

31% des apprenantes rejoignent Auxilia pour maintenir un lien avec l'extérieur

3 fois moins d'accès à la formation professionnelle que souhaité

“

Témoignage d'une bénévole dans un quartier femmes

”

'De 2019 à 2024, j'ai été Correspondante de Prison (CP) dans une Maison d'Arrêt, où je m'occupais des apprenantes de la Maison des Femmes. Comme on le sait, les femmes (10 % des personnes incarcérées dans cette MA, selon les chiffres théoriques d'occupation) bénéficient de moins d'activités que les hommes. Elles sont pourtant plus volontaires pour suivre les formations d'Auxilia et le bouche à oreille fonctionne bien.

Pendant ces 5 années en tant que CP, je suis surtout intervenue pour entretenir et fluidifier les liens entre les détenues et leurs formatrices et formateurs. Les périodes de confinement dues au COVID ont été particulièrement difficiles pour tout le monde, et il me semble que ce rôle a été important. Une des apprenantes, qui a suivi jusqu'à 6 formations différentes, se trouvait à l'isolement et était régulièrement hospitalisée, il convenait de maintenir les relations et les échanges.

Les femmes détenues de nationalités étrangères arrivent souvent sans parler un seul mot de français ; le fait que je connaisse l'espagnol m'a souvent permis de faciliter les relations avec les surveillantes, le chef de bâtiment, et aussi avec leurs Conseillères SPIP. À certains moments, je me suis trouvée être l'une des rares personnes qui leur permettait de communiquer et faire connaître leurs besoins, comprendre les informations indispensables à leur vie quotidienne.'

UN PROGRAMME POST-DÉTENTION AUPRÈS DE 12 JEUNES

Depuis 2023, Auxilia expérimente un programme pour accompagner les jeunes détenus après leur sortie de prison.

En 2024, nous avons rencontré une dizaine d'apprenants au centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine (CPHS) pour leur présenter l'initiative. L'objectif est de leur permettre de préparer leur insertion professionnelle grâce à un suivi individualisé, une mise en relation avec des entreprises partenaires et une bourse de 1 200 € pour soutenir leurs projets.

Le premier participant libéré, Monsieur D. a été accompagné par une structure partenaire "Les Yeux de L'Ouïe" sur un atelier de professionnalisation et de gestion du canal vidéo interne en détention et nous avons proposé un parcours de sortie proposant nos deux accompagnements à la sortie. Celui-ci a pu sortir en octobre dernier dans le cadre d'un aménagement de peine avec une semi-liberté au sein du CPHS. Monsieur D a repris ses études en alternance (BTS comptabilité) et échange régulièrement avec nous, notamment pour l'obtention de son permis de conduire. Monsieur D. a pu profiter de la bourse proposée pour investir dans un ordinateur pour suivre sa formation.

“

Témoignage de Romain

”

« J'ai souhaité rejoindre le programme proposé par l'association, car j'étais intéressé de continuer à avoir le suivi que j'ai pu commencer en détention avec les bénévoles de l'association. Depuis ma sortie, Auxilia m'offre un cadre dans lequel je peux travailler de manière sereine. Également, une présence humaine qui m'aide à faire face au changement d'environnement, c'est à dire le retour à la vie civile. »

UNE ACTION “DEDANS-DEHORS” EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION JUSTICE 2ÈME CHANCE

Comme en 2022 et 2023, nous avons animé des ateliers en détention, en partenariat avec l'association Justice Deuxième Chance, pour accompagner les personnes détenues sur des thématiques essentielles à leur réinsertion. Dans le cadre du programme "Un métier, une chance", qui vise à favoriser la remobilisation avant la sortie, nous avons mené des ateliers sur la santé, le logement et la gestion du budget auprès de 12 participants à la Maison d'arrêt de Villepinte et de celle de Paris La Santé.

À la Maison d'arrêt de Nanterre, lors de la semaine de la citoyenneté, nous avons également animé un atelier avec le jeu Dilemme de l'association Crésus, permettant à 8 participants d'aborder la gestion budgétaire de façon ludique et interactive.

DES EXPÉRIMENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Gérard est bénévole à Auxilia depuis plus de dix ans. Ancien correspondant de prison, il est formateur et membre de l'équipe inscriptions au siège. En 2024, il a initié la création de deux groupes pédagogiques pour répondre à la demande croissante des apprenants.

Cette initiative s'appuie sur son expérience à la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis, où il a dispensé un cours en présentiel (espaces verts, maraîchage) ainsi que sur son engagement en soutien scolaire depuis 2010 auprès de jeunes en décrochage dans un lycée professionnel.

Le groupe horticulture et espaces verts

Ce groupe a vu le jour afin d'accompagner les apprenants ayant acquis des compétences en productions horticoles, maraîchage ou aménagements paysagers avant leur incarcération. L'objectif est de leur permettre de consolider leurs acquis et d'envisager une formation qualifiante ou une insertion professionnelle après leur libération. Certains apprenants souhaitent aller au-delà de la biologie végétale et du travail classique du sol cultivé en approfondissant la culture biologique et/ou la permaculture.

C'est une démarche positive, mais cet enseignement théorique par correspondance atteint rapidement ses limites, surtout en permaculture, qui requiert beaucoup de pratique. En un an et demi, 14 apprenants ont ainsi été inscrits et accompagnés par trois formateurs bénévoles.

Le groupe électricité, remise à niveau

Nous étions, au service des « inscriptions » à Nanterre, confrontés à la difficulté de répondre aux apprenants qui souhaitaient un cours d'électricité ou même d'électronique alors qu'ils avaient un niveau en maths de début de collège et peu de connaissances en électricité. Un groupe spécifique « électricité/remise à niveau » a alors été créé. Il comporte 20 apprenants actifs, accompagnés par trois formateurs bénévoles et une quinzaine de correspondants de prison. Il s'agit pour les apprenants de consolider des compétences acquises avant l'incarcération, souvent dans le cadre d'emplois dans le bâtiment. Le contenu pédagogique ne se limite pas à l'électricité : il englobe également les besoins liés à l'habitat, tels que le chauffage, la climatisation, l'accès, la surveillance, l'isolation et les réseaux. Cette approche permet d'entretenir l'intérêt des apprenants et d'encourager leur engagement dans les apprentissages.

Grâce à ces deux groupes, nous espérons proposer aux apprenants des perspectives pour leur réinsertion, en renforçant leurs compétences et en les orientant vers des formations ou des opportunités professionnelles adaptées à leurs aspirations et à la demande du marché du travail.



“

”

**Retour d'expérience et témoignage d'Eric,
correspondant de prison, référent régional et bénévole**

'Je suis correspondant de prison Auxilia au Centre Pénitentiaire de Lorient-Ploemeur depuis 2020. En 2022, je suis devenu formateur au sein du groupe initié et animé par Christian sur les « modules courts ». Dans ce cadre, je dispense la formation sur la micro entreprise pour les détenus qui souhaitent se mettre à leur compte une fois libérés et devenir dans la plupart des cas auto-entrepreneurs.

Cette formation est assurée soit par le correspondant de prison lui-même, en présentiel, soit par l'un des formateurs du groupe animé par Christian Perret. Un support de formation, accessible sur l'intranet en dossiers partagés permet de proposer un cours accompagné d'exercices avec le corrigé.

Mon passé de créateur et chef d'entreprise m'a naturellement enclin à me joindre à ce groupe. Depuis 2022, j'ai suivi une trentaine d'apprenants. Cet accompagnement est passionnant car nous partons presque toujours d'un projet d'entreprise que la personne détenue a dans la tête, ce qui nous amène à faire du sur-mesure en nous documentant sur le métier, son marché, sa législation, ses contraintes et les conditions de la réussite. Nous aidons le futur entrepreneur à construire « un plan d'action » dont il va lui-même juger de la faisabilité humaine et financière et qui lui donne des points de repère sur les étapes à parcourir et les obstacles à franchir.

Quelques exemples de projets rencontrés : bibliobus itinérant, animation de soirées, maison d'hôtes, boulangerie, camping, laverie automatique, food-truck et bien sûr des projets pour devenir artisan indépendant dans le bâtiment. Certains apprenants s'accrochent et font durer la formation qui devient plus un module long que court pour la plupart d'entre eux.

Une anecdote pour étayer cette expérience : L'un de mes apprenants avait pour projet d'élever des escargots. Il m'a fallu donc me documenter sur l'héliciculture et acquérir avec lui une compétence que nous n'avions pas. Nous avons donc lu des livres, étudié la concurrence locale et visionné des « tutos » d'éleveurs sur YouTube retranscrits sur papier avant chaque rencontre en prison. De fil en aiguille, j'ai été amené à prendre contact avec l'un de ces auteurs de tutoriel pour lui poser des questions techniques et lui commenter cette formation très particulière que je donnais en prison sur les escargots. Il se passionne à son tour pour le milieu carcéral et nous voilà embarqués ensemble sur la faisabilité d'un projet hélicicole dans les fermes agricoles liées à l'administration pénitentiaire comme il en existe quelques-unes en France. Une piste que nous allons creuser. Le « Business Plan » est finalisé. Un rendez-vous a été fixé avec le SPIP. A suivre !'

NOS ÉQUIPES, NOTRE ORGANISATION, UNE MOBILISATION INÉDITE

Le recrutement de nouveaux bénévoles

En 2024, 166 nouveaux bénévoles ont rejoint notre dispositif, témoignant d'un dynamisme constant du recrutement. Le recrutement s'est également densifié grâce à l'implication de nouveaux référents en mécénat de compétences, permettant de recruter davantage de correspondants de prison.

Par ailleurs, nous avons su mobiliser nos bénévoles déjà engagés en les encourageant à intervenir sur d'autres matières en soutien pédagogique. Si les missions bénévoles à responsabilités peinent parfois à susciter des vocations, nous observons néanmoins un regain d'engagement, en particulier chez les plus jeunes, signe encourageant pour l'avenir de notre action.



NANTERRE, UNE GARE D'AIGUILAGE

A Nanterre, salariées, bénévoles et mécènes de compétences travaillent main dans la main pour gérer au mieux le flux incessant de demandes lié à la surpopulation carcérale ainsi que les entrées/sorties du dispositif. Leurs missions consistent notamment à analyser et répondre aux **1800** nouvelles demandes annuelles, réexpédier plus de **12 000 courriers** pédagogiques, gérer environ **1100 ressources** pédagogiques issues de notre bibliothèque... Enfin, cette équipe passe beaucoup de temps pour comprendre et sortir des impasses occasionnées par la situation carcérale (difficulté d'acheminement du courrier, apprenant sans nouvelle...) et expliquer à chacun ce contexte singulier dans lequel nous intervenons.

UNE DIVERSITÉ DE FONCTIONS BÉNÉVOLES

Une équipe permanente de 5 salariées, 2 mécènes de compétences et plus de 700 bénévoles basés dans toute la France, sont au service des apprenantes et apprenants :

625

Formatrices et formateurs bénévoles proposent un soutien pédagogique par correspondance postale.

En moyenne, un formateur bénévole accompagne 3 apprenantes et apprenants.

107

Correspondants de prison rencontrent et accompagnent les apprenants en détention. Ils font notamment le lien avec le Responsable Local d'Enseignement (RLE), notre interlocuteur au sein de l'établissement pénitentiaire. Ils sont présents dans la moitié des établissements pénitentiaires.

46

Responsables de groupe animent un groupe de formateurs. Référents pédagogiques des matières dispensées par les formateurs de leur groupe, ils sont des personnes ressources.

18

Délégués territoriaux, correspondants régionaux et référents nationaux du recrutement participent au recrutement des nouveaux formateurs et correspondants de prison. Ils accompagnent les bénévoles présents dans leur région en animant des rencontres et des ateliers d'échanges de pratique, et parfois, des évènements dans le cadre des Journées Nationales Prison (JNP).

9

Relais pour personnes en situation difficile assurent le suivi d'une centaine d'apprenants "hors les murs", en situation d'isolement, de handicap...

1

Psychologue bénévole, spécialiste du lien épistolaire, anime des ateliers d'échange de pratiques et propose soutien et conseils aux bénévoles sur RDV téléphonique.

“

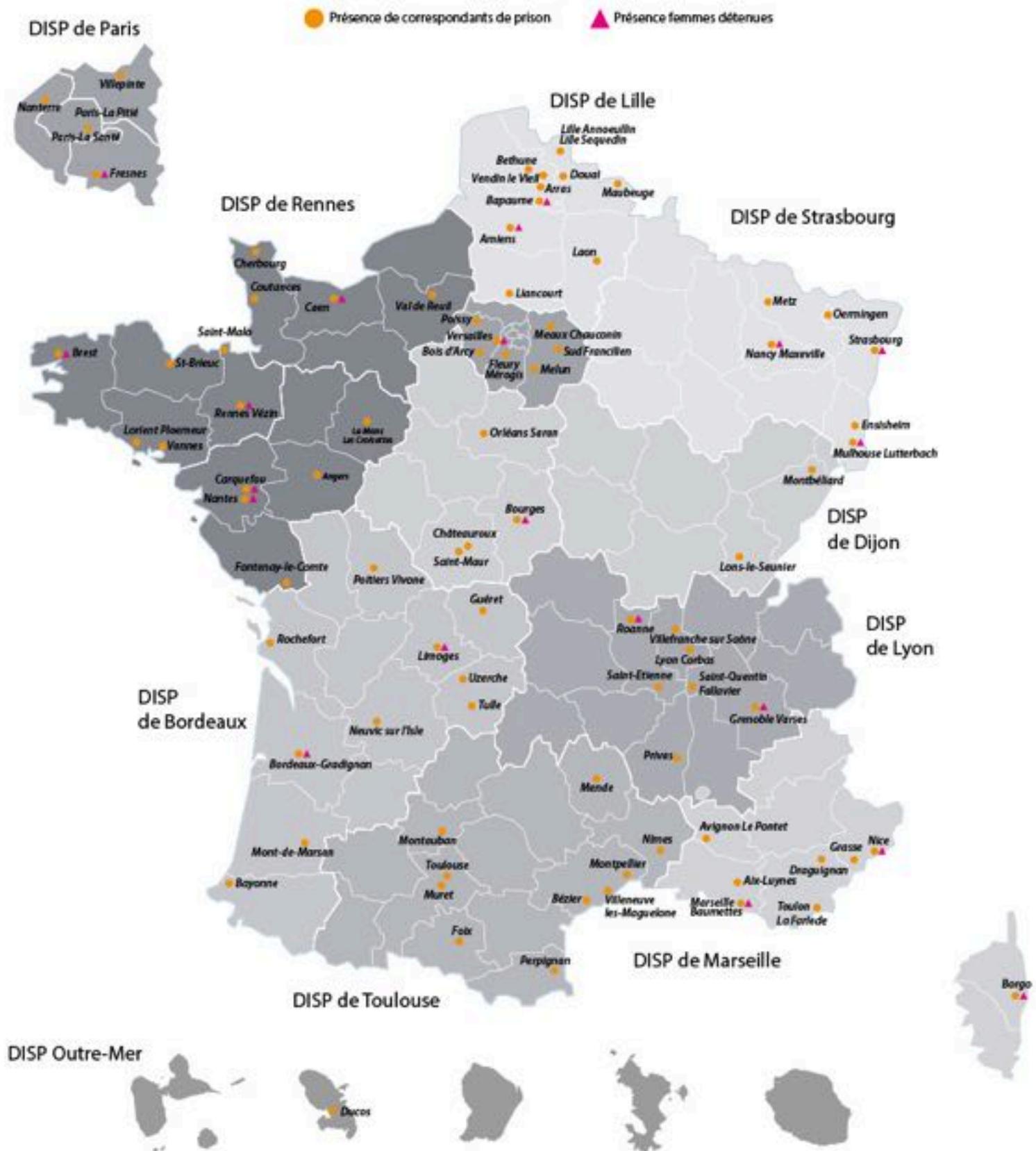
**Témoignage de Chistelle,
bénévole correspondante de prison**

”

‘La mission de correspondant de prison me permet d'accompagner en présentiel certains apprenants. J'ai travaillé avec un jeune homme, motivé et impliqué. Parallèlement, il étudiait pour passer le DAEU. Il l'a obtenu et les formateurs Auxilia qui l'ont accompagné et moi-même étions fort contents de son succès. Je travaille aussi avec un apprenant qui ne sait ni lire ni écrire. J'interviens en complément de l'école de la prison et en échangeant régulièrement avec l'enseignante de l'Education Nationale. Il est motivé et progresse à son rythme. Lors d'une visite, il m'a remercié plusieurs fois, chaleureusement. Ma démarche consiste simplement à l'aider à trouver un travail plus facilement lorsqu'il sera libéré, et lui permettre de partager des moments de lecture avec sa fille. Ma récompense et ma satisfaction seront que ce passage en prison et cet apprentissage de la lecture lui permettent de ne plus revenir en détention. Faire partie d'Auxilia, c'est comme être le colibri qui essaie d'éteindre le feu de la forêt et j'en suis heureuse !’

NOTRE PRÉSENCE EN DÉTENTION

AU 03/04/2025, AUXILIA COMpte 107 CP PRESENTS DANS 86 ETABLISSEMENTS



DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS AU CÔTÉ DES APPRENANTS



Parmi les **740 bénévoles engagés** au service de l'insertion des personnes détenues, la moitié sont des **actifs** ou **retraités** de l'Education Nationale, tandis que l'autre moitié provient de **divers horizons professionnels** : soignants, ingénieurs, cadres RH et communication, entrepreneurs, juristes...

Cette diversité de profils contribue à une **richesse de compétences** et **d'expériences** précieuses pour l'accompagnement des apprenants.

De nouvelles générations ont commencé à prendre le relais !

Moyenne d'âge des bénévoles
58 ans
(vs 61 ans en 2022)

Plus de **50%**
sont **en activité professionnelle**

68%
des bénévoles
sont des femmes
(stable dans le temps)

8%
ont **moins de 30 ans**

Fidélité **+75%** des bénévoles sont engagés depuis plus de

3 ans

“

Témoignage de Jean-Louis, bénévole

”

‘L’engagement personnel au sein de l’Association Auxilia est source de missions diverses, celles-ci sont, me semble-t-il, accessibles à tous les membres bénévoles au gré des circonstances et de la volonté de s’investir. C’est en 2008 que j’ai découvert l’existence d’Auxilia et ceci tout à fait par hasard. Je recherchais, en fait, de pouvoir enseigner par correspondance à des personnes adultes. En effet, ayant été formé dans un cursus universitaire avec une réelle pratique pédagogique, je me suis retrouvé pendant de très nombreuses années cantonné dans des tâches de représentation et de gestion dans deux structures type lycées (mission de Proviseur). Auxilia m’a donné, enfin, la possibilité de former des personnes détenues ou handicapées. Quelle joie de retrouver mes désirs d’orientation premiers ! Auxilia m’a proposé ensuite de devenir Correspondant de Prison... nouvelle aventure dans deux ou trois sites... nouvelles découvertes très riches... Et de fil en aiguille, je me suis retrouvé Correspondant de Prison Régional puis membre du Conseil d’Administration. C’est chaque fois par choix que j’ai voulu exercer ces missions. Ce sont là des expériences enrichissantes dans lesquelles il est possible de conserver et même de valoriser encore plus les acquis professionnels engrangés. Ne pas rester inactif à la retraite était mon désir et jusqu’à présent, grâce à Auxilia, je n’ai pas eu de répit !’

L'ANIMATION DU RÉSEAU DES BÉNÉVOLES : DES TEMPS FORTS ET DES RESSOURCES

2024 : une année rythmée par l'animation du réseau

Cette année, le nombre de réunions territoriales dédiées aux bénévoles a significativement augmenté, renforçant ainsi l'échange et la coordination au sein du réseau. Grâce à la mobilisation des délégués territoriaux et des correspondants de prison, quelque 14 réunions locales ont été organisées en 2024.

Les réunions locales ont eu lieu dans plusieurs régions : Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire.

Par ailleurs, des événements ont été organisés chaque mois, en particulier, sur novembre et décembre, des soirées autour des Journées Nationales Prison (JNP), favorisant la mobilisation, le partage d'expériences et la formation des bénévoles.

→ **285 bénévoles ont participé à au moins une session de formation, représentant un total de 1 330 heures de formation**



Week-end annuel des bénévoles : un format inédit

En janvier 2024, un nouveau format a été proposé lors du week-end des bénévoles, avec une approche renouvelée visant à favoriser les échanges et le partage d'expériences. Le forum participatif du samedi après-midi a offert un espace inédit permettant aux participants de découvrir des initiatives inspirantes et des pratiques bénévoles variées. Durant ce temps pour les bénévoles, deux interventions ont apporté un éclairage précieux sur le monde carcéral.

Pendant la matinée en plénière, nous avons échangé avec M. Arnaud Mourey, responsable national de l'enseignement en milieu pénitentiaire, notre interlocuteur dans le cadre de la convention d'Auxilia avec la direction de l'administration pénitentiaire.

Elvire Emptaz, journaliste spécialisée dans les droits des femmes et l'égalité des genres, a quant à elle exploré la question de la sortie de prison, en particulier celle des femmes, un « angle mort de la politique carcérale ». Elle a présenté son livre *Je suis dehors*, retracant les parcours marqués par l'incarcération et la réinsertion.

Le mécénat de compétences : s'engager au service d'une association

“

”

Jean-Pierre, mécène de compétences et salarié de Malakoff Humanis

‘Au cours de ces dernières années, j’ai travaillé au sein de la direction informatique du groupe de protection sociale Malakoff Humanis, où j’encadrais les équipes en charge du support informatique, de l’assistance aux utilisateurs et de la résolution des incidents. J’ai également piloté des initiatives visant à réduire l’impact environnemental du numérique et à sensibiliser sur l’inclusion et l’accessibilité numérique.

Dans le cadre d’un accord de retraite progressive proposé par mon entreprise, j’ai eu l’opportunité d’effectuer un mécénat de compétences au service de l’association Auxilia. Depuis le 1er mai 2024, je suis détaché deux jours par semaine pour soutenir l’association dans ses missions pour une durée de deux ans.

Mon choix de rejoindre Auxilia s’est fait naturellement. Je suis particulièrement sensible aux valeurs humanistes portées par l’association, notamment son engagement envers la réinsertion sociale des détenus à travers la formation.

Sensibilisé aux problématiques liées aux conditions de détention et aux moyens de lutte contre la récidive, j’ai souhaité apporter ma contribution en mettant mes compétences numériques au service des bénévoles et des apprenants.

Ma mission principale consiste à accompagner les bénévoles d’Auxilia dans l’utilisation des outils informatiques, en particulier l’application Phoenix, qui facilite la gestion des parcours de formation à distance des détenus.

Je retiens particulièrement les échanges avec des bénévoles initialement en manque de confiance avec les outils numériques et qui, grâce à l’accompagnement, ont gagné en autonomie. Au-delà de l’aspect technique, ce mécénat me procure un profond sentiment d’utilité. Les nombreux témoignages de reconnaissance des bénévoles et les interactions enrichissantes avec les équipes du siège renforcent chaque jour mon engagement.

COMMUNICATION ET PLAIDOYER



L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a publié une étude de cas mettant en lumière votre engagement et l'impact d'Auxilia auprès des personnes incarcérées. Cette publication s'inscrit dans la mission de l'UIL de promouvoir des politiques éducatives inclusives à accessibles à toutes et tous

Pour lire l'étude de cas :

<https://www UIL.unesco.org/fr/articles/auxilia-une-nouvelle-chance-france>

Journée d'Études de la DAP "L'enseignement en prison" intervention d'Alain Petiot, président d'Auxilia

Lors de la Journée d'Études organisée par la Direction de l'Administration Pénitentiaire le 1er octobre 2024, le président d'Auxilia, Alain Petiot, a été invité à intervenir sur le thème "Être acteurs de l'accompagnement scolaire et universitaire en détention". La journée, préparée en collaboration avec les étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, a permis de souligner les enjeux éducatifs en milieu pénitentiaire.



Ecouter le podcast de cette journée <https://urlr.me/J39FgP>

Cette année, à nouveau, l'artiste **urbain "C215"**, ami fidèle d'Auxilia, nous a fait don de ses visuels de Gisèle Halimi et Henri Leclerc, pour le calendrier 2025 envoyé à tous les apprenants et leurs bénévoles.





croix-rouge française

Le 06 mars, nous avons été invités pour présenter les actions d'Auxilia aux bénévoles du programme "Accès aux savoirs de base" de la Croix Rouge pour explorer des interventions complémentaires en détention.

Grâce à 500 bénévoles, La Croix intervient dans 70 établissements pénitentiaires sur divers sujets : téléphonie sociale, santé mentale, maintien des liens familiaux, vestiboutique, colis de fin d'année...



La Fondation Voltaire soutient l'action d'Auxilia en offrant des accès au service en ligne de perfectionnement en français du Projet Voltaire pour les proches des personnes détenues qui le souhaitent. L'objectif est de favoriser la réussite scolaire des enfants des personnes incarcérées et de contribuer à les rétablir dans leur rôle éducatif. Des ressources pédagogiques sont également mises à disposition des formateurs bénévoles de l'association pour renforcer leurs apports.





Marie-Béatrice, bénévole formatrice
Changer de regard sur la prison

'Deux ans après avoir rejoint Auxilia comme bénévole affectée au traitement des 'premières lettres' dans les bureaux de Nanterre et formatrice, le lycée dans lequel j'avais terminé ma carrière m'a proposé d'y revenir témoigner de cette expérience en milieu associatif.

Pendant six matinées, les élèves des sept classes de Première de l'Institut Notre-Dame de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) ont échangé avec divers intervenants: un ancien aumônier de Maison centrale, un ancien détenu, la mère d'une victime, une association religieuse, un éducateur et deux représentants d'Auxilia. Alain Petiot a en effet, lui aussi, animé toutes les séances.

Comment rapprocher des adolescents de 17 ans du monde carcéral et faire chanceler les préjugés sinon par des récits propres à chacun des adultes rencontrés et en laissant une large place au dialogue ?

Pour ma part, j'ai surtout révélé et commenté l'arrêt précoce de la scolarité chez la plupart de nos apprenants. Corréler récidive avec dénuement langagier et méconnaissance des fondamentaux a facilité la prise de conscience chez les élèves de la nécessité d'accompagner les personnes en détention.

En clôture de module, les élèves, par petits groupes, devaient rédiger un texte au format d'un article de presse. Est-ce grâce à la documentation écrite qu'Alain Petiot et moi-même avions mise à disposition, ou au caractère pragmatique de l'enseignement à distance que le travail d'Auxilia fut très fréquemment choisi comme sujet de rédaction ?

Oui, les prises de parole de la dernière séance, nous prouvreront que les regards sur la prison avaient changé.'

33 ORGANISATIONS MOBILISÉES FACE LA SURPOPULATION CARCÉRALE



Au 1er octobre 2024, près de 80 000 personnes étaient enfermées dans les prisons françaises. 5 300 de plus en un an. Plus d'un quart étaient en attente de leur jugement, présumées innocentes. Le taux d'occupation moyen au niveau national frôlait 128%. Dans les maisons d'arrêt ou quartiers dédiés, il a atteint 155% et contraint 3 810 personnes à dormir sur un matelas posé au sol...

C'est dans ce contexte qu'Auxilia s'est associée à l'appel de 33 organisations du milieu prison-justice pour dénoncer de nouveaux chiffres records de surpopulation carcérale. A l'heure d'une réduction majeure des financements publics dans de nombreux domaines essentiels, poursuivre une politique coûteuse ne faisant qu'aggraver cette situation dramatique paraît incompréhensible.

Lire le communiqué :

<https://www.asso-auxilia.fr/actus/260-33-organisations-mobilisees-face-la-surpopulation>

NOS PARTENAIRES ET RÉSEAUX

Soutien des acteurs publics



Direction de
l'administration
pénitentiaire

Unique acteur d'envergure nationale offrant un soutien scolaire par correspondance, personnalisé et gratuit, aux personnes détenues quel que soit leur lieu d'incarcération, Auxilia intervient, depuis 1959, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) qui amène l'association à coopérer, au quotidien, avec les centres scolaires des 189 établissements pénitentiaires du territoire.

En 2025, nous renouvelerons notre convention pluri-annuelle de partenariat avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire dont l'évaluation est établie chaque année avec le responsable national de l'enseignement en milieu pénitentiaire.



Autre financement public, le fonds de développement à la vie associative (FDVA) nous apporte un soutien financier pluri-annuel modeste qui permet de contribuer aux coûts de recrutement, d'intégration et de formation des bénévoles.

En résumé, notre mission auprès des personnes détenues est insuffisamment soutenue par les pouvoirs publics : leurs apports représentent moins de 20% du budget annuel de l'EAD.

Stratégie mécénat : une nécessité, des enjeux

Si tout le monde s'accorde sur la notion de seconde chance, l'insertion des personnes détenues demeure un sujet clivant dans notre société, particulièrement complexe à porter en terme de plaidoyer et de mobilisation partenariale. D'autre part, Auxilia, bien que reconnue pour ses activités auprès des publics en difficulté, dispose encore de peu de notoriété.

Ceci étant, à côté des acteurs publics, nous avons su fidéliser des partenaires privés sensibles à la condition carcérale et à l'écoute de notre besoin d'évolution, en particulier, le fonds de dotation familial "Le chant des étoiles" et la fondation M6, partenaire historique.

Conscient de la nécessité de disposer d'un "réseau" pour promouvoir une cause peu populaire, nous veillons à nous assurer de soutien et d'écoute dans les fondations où nous déposons des demandes de financement.

Cette démarche est facilitée par les mises en relation de nos ambassadeurs : merci aux bénévoles qui nous ouvrent des portes au sein de leur réseau et nous permettent d'approcher et convaincre de nouveaux mécènes de soutenir notre action !

LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2024, l'association s'est engagée dans une réflexion sur l'avenir des cours par correspondance auprès des personnes détenues. Direction et gouvernance d'Auxilia sont ainsi entrées dans un processus de diagnostic préalable, en discussion avec nos partenaires, public et privé.

A partir de l'analyse des besoins de nos bénéficiaires et de nos propres forces / faiblesses, l'objectif est de construire un nouveau projet d'établissement afin de nous engager dans des actions où nous serons les plus utiles, tout en sécurisant notre modèle budgétaire.

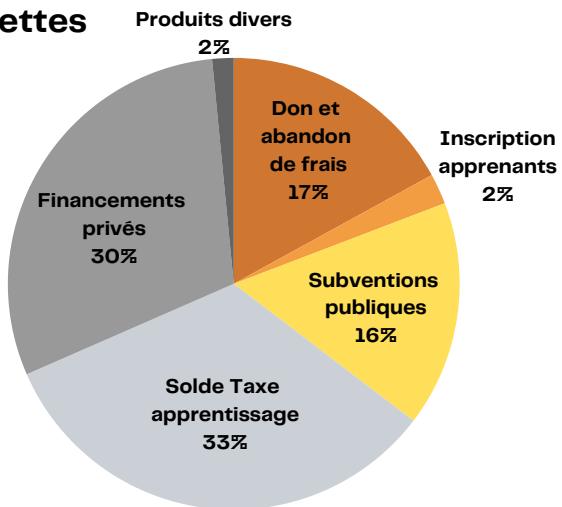
Pour ce faire, nous sommes accompagnés au niveau méthodologique par un consultant spécialisé.

Cette nécessaire transformation survient dans un contexte d'évolution des besoins des nouvelles générations incarcérées et de surpopulation carcérale qui oblige Auxilia à prioriser les demandes des personnes détenues, compte tenu d'un flux global difficilement absorbable...

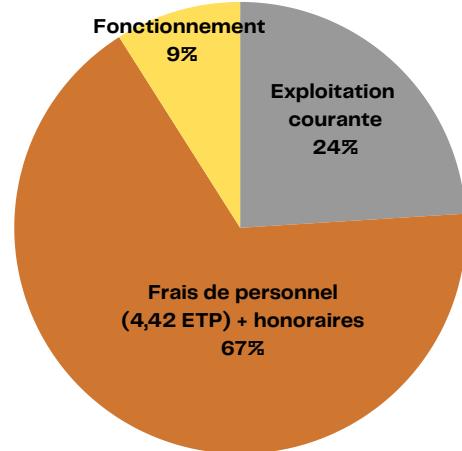
ORIGINE ET EMPLOIS DES RESSOURCES

En 2024, l'association Auxilia a de nouveau mobilisé des ressources internes pour soutenir le niveau d'activité de l'EAD qui affiche un déficit de 16k€.

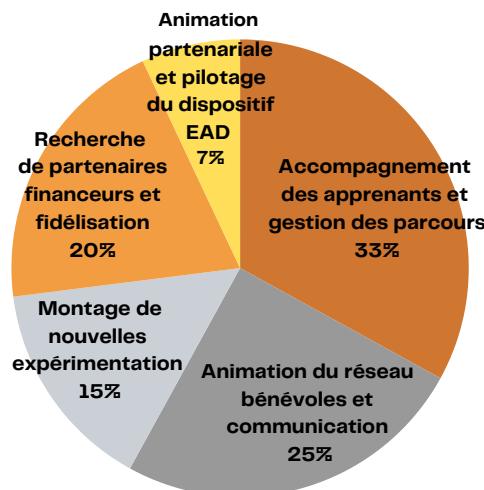
Recettes



Charges



Mobilisation de l'équipe permanente



AUXILIA

UNE NOUVELLE CHANCE

Ils nous soutiennent, merci à chacun !



Direction de
l'administration
pénitentiaire

